



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 96760

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la situation du numérique en France. Une enquête récente du centre de recherches « Renaissance numérique » a qualifié la situation française du numérique d'« alarmante ». En dépit du plan France Numérique 2012 et des investissements réalisés dans le cadre du volet numérique du « grand emprunt », seuls 2 foyers sur 3 seraient connectés à l'internet, moins d'une PME sur 2 disposerait d'un site internet, les « jeunes pousses » numériques ne constitueraient que 2,1 % des créations d'entreprises, et le chiffre d'affaires du commerce en ligne français ne représenterait pas la moitié de celui réalisé au Royaume-Uni. Il demande quelle est la réalité de la situation sur ces divers points et quelles mesures le Gouvernement compte-il mettre en oeuvre, notamment dans le cadre du « grand emprunt », pour continuer d'améliorer la situation du numérique en France.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96760

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13646

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)